

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

1. IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Adresse des travaux	Numéro de lot	Matricule
Zone municipale — réservé à la Municipalité	Usage actuel	

2. DEMANDEUR ET PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur	Téléphone	Courriel
Adresse postale	Nom du propriétaire, si différent	
Qualité du demandeur		
☐ Propriétaire ☐ Mandataire autorisé		
☐ Locataire ☐ Promettant-acheteur		
☐ Autre		

À RETENIR — Joindre une procuration ou une autorisation écrite lorsque la demande est présentée par une personne autre que le propriétaire.

3. OBJET DE LA DÉROGATION

Disposition visée	Norme prescrite	Norme demandée
Description précise de la dérogation		
Nature et origine de la situation		
Préjudice sérieux causé par l'application stricte		

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

Effets possibles sur les voisins

Situation

- | | |
|---|--|
| ☐ Travaux projetés | ☐ Travaux autorisés déjà réalisés |
| ☐ Construction existante | ☐ Lot existant |
| ☐ Autre | |

Mesures d'atténuation proposées

À RETENIR — Une dérogation mineure ne peut porter sur l'usage ni remplacer une autorisation exigée par une autre loi. Le CCU formule une recommandation et le conseil rend la décision après l'avis public requis.

CONTRAINTES ET AUTORISATIONS À VALIDER

Le terrain ou les travaux peuvent être concernés par

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Zone agricole / CPTAQ | ☐ Rive ou littoral | ☐ Zone inondable |
| ☐ Cours d'eau | ☐ Milieu humide | ☐ Talus / mouvement de terrain |
| ☐ Route provinciale / accès | ☐ Servitude | ☐ Immeuble patrimonial |
| ☐ Aucune contrainte connue | ☐ À valider par la Municipalité | |

Précisions et autorisations déjà obtenues

À RETENIR — La cartographie et la matrice servent au repérage. Une délimitation, une expertise ou une autorisation professionnelle ou gouvernementale peut être exigée selon le site et le projet.

À RETENIR — Base réglementaire de travail : règlement no 59 sur les dérogations mineures et dispositions applicables de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les tarifs applicables sont ceux du règlement municipal en vigueur.

PIÈCES DE BASE À JOINDRE

- ☐ Certificat de localisation ou plan préparé par un professionnel, selon la demande.
- ☐ Plan à l'échelle illustrant la norme prescrite et la norme demandée.
- ☐ Photographies et argumentaire relatif aux critères de décision.
- ☐ Procuration du propriétaire, si applicable.

À RETENIR — Selon la nature du projet, la municipalité pourra demander des renseignements ou des documents supplémentaires.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

À RETENIR — Je certifie que les renseignements et documents fournis sont vrais, exacts et complets. J'autorise la vérification des renseignements et la visite de la propriété conformément aux pouvoirs prévus par la réglementation applicable.

Nom en lettres moulées

Signature

Date

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception

Numéro de demande

Dossier complet le

Décision

☐ À analyser

☐ Autorisé

☐ Refusé

☐ Informations supplémentaires requises

Numéro du permis ou certificat

Date de délivrance

Signature du fonctionnaire désigné